

Dispositions locales CSN et FIQ

CLARIFICATION DE CERTAINES PRATIQUES

Dans une optique d'harmonisation, certains éléments autrefois convenus dans les ententes locales ou établis par des pratiques dans les ex-établissements ne seront pas perpétués.

 Ces nouveautés concernent toutes les instances syndicales et toucheront notamment le paiement d'éléments tels que :

- **appel d'intervention à distance** (définition d'une intervention à l'extérieur de l'établissement et durée)
- **assurances collectives** (modifications au niveau des assurances collectives en vigueur au 31 mars pour CSN et au 14 avril pour FIQ)
- **disponibilité pour le temps de repas** (rémunération selon les différents cas)
- **monnayage des banques de temps accumulées à temps partiel** (date de monnayage des banques de vacances temps partiel)
- **paiement des vacances** à partir du 1er mai 2019 (pour salarié à temps partiel ou inscrit sur la liste de rappel)
- **prise de vacances** (congé annuel de façon continue ou divisé en période)
- **vacances lors d'un férié établissement** (si un congé férié tombe durant les vacances du salarié)

Détails de ces nouveautés en consultant le tableau de clarification des pratiques disponible sur le site Internet du PRASE.

ATTRIBUTION D'AFFECTATIONS À LONG TERME POUR FIQ ET CSN

Rappel - Changement de pratique

Pour certains ex-établissements, l'octroi d'affectations à long terme (21 jours et plus, à durée indéterminée ou remplacement) **ne se fera plus par appel d'offres ou par choix à la personne**. Il se fera dorénavant selon les modalités prévues aux conventions collectives, **en respect des disponibilités exprimées**, de l'ancienneté et de la durée de remplacement.

Considérant qu'il n'y a pas de délai entre la fin de la période de modification des disponibilités long terme et la date d'affichage des horaires (19 avril), aucune affectation long terme ne sera octroyée pour l'horaire débutant le 28 avril. Les personnes salariées auront jusqu'au 19 avril pour mettre à jour leur disponibilité long terme pour la confection de l'horaire débutant le 26 mai 2019.

Informez-vous sur le déploiement des dispositions locales CSN et FIQ à toutes les semaines dans *La VIÉtrine express* et dans l'intranet : **CIUSSS de l'Estrie – CHUS | Dispositions locales**

Des questions sur la mise en place des dispositions locales? Une messagerie d'information est disponible en tout temps, au 819 346-1110, poste 42876.

Édition spéciale de *La VIÉtrine express* sur la mise en place des dispositions locales CSN et FIQ

MERCREDI 3 AVRIL 2019



Relevé de présence non disponible

DU 31 MARS AU 13 AVRIL 2019

Attention : le relevé de présence pour la période du 31 mars au 13 avril sera disponible à partir du 6 avril seulement, ceci en raison d'un *arrêt système* pour effectuer la fusion des anciennetés syndicales (catégories 1 et 3 seulement). Aussi, il y aura un arrêt du Web Logibec le 5 avril, de 18 h à 23 h. Disponible à partir du 6 avril seulement.

GALA D'EXCELLENCE

Plus que deux semaines pour déposer une candidature!

La période de mises en candidature se termine le 5 avril à 16 h. Consultez les consignes, les catégories et les critères dans l'intranet puis remplissez le formulaire officiel. Détails dans l'intranet : **Espace Employés | Reconnaissance | Santé | Bien-être | Activités reconnaissance**

Harmonisation du rôle de préposé aux bénéficiaires (PAB) accompagnateur

Au cours des prochains mois, le rôle de PAB accompagnateur sera intégré dans tous nos centres d'hébergement.

Le PAB accompagnateur est un préposé spécifiquement attiré à un résident qui devient son intervenant principal. Il joue un rôle dans la continuité des services et la circulation de l'information entre les membres de l'équipe de soins et la famille. Nous reconnaissons la grande valeur et la qualité de nos préposés qui travaillent avec cœur auprès des résidents.

LE PAB
M'ACCOMPAGNE
AU QUOTIDIEN

NOMINATIONS

MARC COSSETTE

Chef de service d'unité d'hébergement (Centre d'hébergement Vittie-Desjardins), cumul, DPSAPA

ISABELLE GOSSELIN

Chef de service d'unité d'hébergement (Centre d'hébergement Saint-Vincent), par intérim, DPSAPA

MYRIAM GRAVELINE SÉVIGNY

Chef de service d'unité d'hébergement (Centre d'hébergement de Waterloo), cumul, DPSAPA

DOMINIQUE GUÉRIN

Chef de service - imagerie médicale et responsable PACS, DSM

ALAIN TURCOTTE

Coordonnateur - imagerie médicale et médecine nucléaire, DSM

ÉRIC VALOIS

Chef de service - services dans le milieu (Coaticook et Magog), cumul, DPSAPA

Amélioration de l'accès aux services spécialisés

À partir du 26 mars, neuf nouvelles spécialités médicales (allergologie-immunologie, chirurgie plastique, dermatologie, endocrinologie, gériatrie, microbiologie-infectiologie, gynécologie adulte, pneumologie et psychiatrie) bénéficieront de l'accès priorisé aux services spécialisés (APSS). Celui-ci permet l'attribution des rendez-vous en respectant les priorités cliniques et l'harmonisation des processus pour un accès plus juste et équitable aux usagers.

Rappelons que le Centre de répartition des demandes de services (CRDS) est un guichet unique. Tous les médecins référents du territoire y font suivre leurs demandes de rendez-vous. Plus d'information sur le site Internet : santeestrie.qc.ca/APSS-CRDS



Garanties d'heures du 26 mai au 14 septembre 2019

Préposés à l'entretien ménager, préposés à la buanderie, cuisiniers, aides-cuisiniers, caissiers et préposés au service alimentaire

Voici les modalités du programme de garanties d'heures durant l'été 2019 pour le secteur des activités hôtelières.

GARANTIES OFFERTES	CONDITIONS PARTICULIÈRES
38,75 heures aux deux semaines, lorsque disponible une fin de semaine sur deux*	Plus d'un secteur d'une même installation, si nécessaire
54,25 heures aux deux semaines, lorsque disponible toutes les fins de semaine*	Combinaison de plus d'un titre d'emploi, si nécessaire

*Pour les personnes salariées de l'ex-établissement CSSS du Granit, la garantie est bonifiée de 7,75 heures aux deux semaines. De 46,5 heures aux deux semaines, lorsque disponible une fin de semaine sur deux et de 62 heures, lorsque disponible à toutes les fins de semaine.

Vous désirez vous prévaloir de cette offre? Remplissez le formulaire de demande de garanties d'heures, disponible dans l'intranet. Acheminez-le à la gestion des effectifs de votre installation avant le 26 avril afin de bénéficier de ce programme (horaire commençant le 26 mai).

Pour tous les détails : **Espace Employés | Affichage de postes | Garanties d'heures | Nominations**



PRÊTS POUR LE 1^{er} AVRIL?

OBLIGATOIRE POUR TOUS

UTILISEZ la procédure pour CRÉER votre dossier en ligne

Espace Employés | Stationnement
À partir du 1^{er} avril 2019

BESOIN D'AIDE?

Venez nous rencontrer de 8 h 30 à 16 h 30



25 mars	Hôpital Fleurimont	Salle 2404-2
26 mars	Hôtel-Dieu de Sherbrooke	Salle 1365
27 mars	Hôpital et centre d'hébergement D'Youville	Salle 1419
28 mars	Hôpital de Granby	Salle de réunion Hôpital de jour

À ce jour, plus de **10 000 dossiers** créés!

QUESTIONS?

1 877 327-7727 | SUPPORT@SPAQ.COM

Merci à vous d'être là!

24 AU 30 MARS

Semaine des travailleurs sociaux du Québec



Nous avons BESOIN DE VOUS!

COURT SONDAGE DE DEUX MINUTES.

AVEZ-VOUS VU NOS PUBLICITÉS DE RECRUTEMENT?

MERCI DE VOTRE AIDE!



À L'AGENDA DES FONDATIONS

27 MARS

Dégustation de pâtés chinois

Fondation du Centre hospitalier de Granby

Info : fondationchg.org

30 MARS

Quilles-o-thon

Fondation du CSSS des Sources

Info : 819 879-7158, poste 39311

Inscription : 819 879-7744



Pour connaître toutes les activités des fondations, consultez santeestrie.qc.ca | Fondations

La ViEtrine express est publiée par la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques.

Vous avez des sujets à proposer?

Écrivez-nous à bulletinlavietrine.ciussse-chus@sss.gouv.qc.ca

Informations complémentaires à santeestrie.qc.ca

Icônes créés par flaticon.com

Prochain numéro : 1^{er} avril 2019

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie - Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke

Québec